



Genève, 17 décembre 2004

Avis de publication

N° 246-03-Rév-04

**Tendances des réformes dans les télécommunications:
Promouvoir l'accès universel aux TIC –
Outils pratiques pour les régulateurs
5^e édition, 2003**



via ITU Website

La cinquième édition des *Tendances des réformes dans les télécommunications* est une analyse des outils dont disposent les régulateurs pour promouvoir l'accès et/ou le service universel.

Le présent rapport donne une vue d'ensemble de l'accès et/ou du service universel, du rôle de la réforme sectorielle, de la création et de la gestion d'un fonds pour le service universel, du rôle des enchères à subvention minimale, de la façon dont les tarifs et les taxes d'interconnexion influent sur la viabilité des projets relatifs à l'accès et/ou le service universel en zone rurale, des stratégies d'accès public, y compris les télécentres et enfin, de la façon dont les régulateurs peuvent amener les entreprises à trouver des solutions aux problèmes liés à l'accès en zone rurale. Le présent rapport comprend huit chapitres.

Date de publication:	Anglais, espagnol, français: disponibles	
Langue:	Anglais, espagnol, français	
Format papier:	Environ 250 pages – A4 (21 × 29,7 cm)	
Format électronique:	Adobe Acrobat™ PDF	
Numéro d'article:	Anglais:	23365
	Espagnol:	23367
	Français:	23366
	<i>CD-ROM</i>	24497 – Edition trilingue disponible
Numéro ISBN:	Anglais:	92-61-10381-2
	Espagnol:	92-61-10383-9
	Français:	92-61-10382-0
	<i>CD-ROM</i>	92-61-10587-4
Prix en francs suisses:	Version papier ou <i>CD-ROM utilisateur individuel</i>	
	Prix catalogue: CHF 90.–	
	Etats Membres et Membres des Secteurs: –15%	
	Administrations des pays les moins avancés et	
	Bibliothèques des établissements d'enseignement (<i>CD-ROM seulement</i>): –80%	
	<i>Librairie électronique: CHF 90.– (Prix unique)</i>	

Prix en francs suisses pour utilisateur(s) sur le même site

Nombre d'utilisateurs agréés	1	2-10	11-25	26-50	51-100	Autres
Prix	90.–	180.–	360.–	540.–	810.–	sur demande
Prix pour serveur partagé	sur demande					

Tendances des réformes dans les télécommunications: Promouvoir l'accès universel aux TIC – Outils pratiques pour les régulateurs

5^e édition, 2003

La cinquième édition des *Tendances des réformes dans les télécommunications* est une analyse des outils dont disposent les régulateurs pour promouvoir l'accès et/ou le service universel.

La mondialisation et la rapidité du progrès technologique ont fait de l'information et du savoir des facteurs déterminants de la concurrence dans le nouvel ordre économique mondial. Aujourd'hui en effet, la connectivité est une condition *sine qua non* de la compétitivité d'un pays: elle favorise le développement non seulement économique, mais aussi social, notamment dans les domaines de l'enseignement et de la santé, et permet aux particuliers de participer davantage à la société civile. Les politiques, les réglementations, les procédures relatives à l'accès et/ou au service universel sont autant de moyens essentiels par lesquels les pays s'efforcent de réduire la fracture numérique. Le présent rapport donne une vue d'ensemble de l'accès et/ou du service universel, du rôle de la réforme sectorielle, de la création et de la gestion d'un fonds pour le service universel, du rôle des enchères à subvention minimale, de la façon dont les tarifs et les taxes d'interconnexion influent sur la viabilité des projets relatifs à l'accès et/ou au service universel en zone rurale, des stratégies d'accès public, y compris les télécentres et enfin, de la façon dont les régulateurs peuvent amener les entreprises à trouver des solutions aux problèmes liés à l'accès en zone rurale. Le présent rapport comprend huit chapitres.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

■ Prix

Les prix annoncés dans les Avis de publication, y compris ceux dans le Catalogue des publications de l'UIT et dans les Listes des Recommandations UIT-T et UIT-R (distribués gratuitement et affichés sur le site Web de l'UIT à l'adresse suivante: www.itu.int/publications), sont exprimés en francs suisses (CHF) et peuvent être modifiés sans préavis.

Une remise de 15% est accordée aux Etats Membres et aux Membres des Secteurs participant aux travaux de l'UIT. La réduction accordée aux Administrations des pays les moins avancés est de 80% du prix catalogue des publications de l'UIT. Les bibliothèques des établissements d'enseignement bénéficient également de cette réduction (pour les abonnements en ligne et les publications sur CD-ROM/DVD-ROM seulement). **Veillez noter que le prix minimal facturé pour une publication achetée à la Librairie électronique est de vingt francs suisses (CHF 20.–) et qu'il n'y a pas de réduction sur ce service.**

Tous renseignements supplémentaires relatifs aux CD-ROM, aux DVD-ROM, aux Recommandations en ligne et à la Librairie électronique de l'UIT sont disponibles dans le Catalogue des publications et ses annexes (Listes des Recommandations UIT-R et UIT-T).

■ Mode de paiement

Toutes les publications sont payables à la commande:

- a) par carte de crédit: American Express, Eurocard/Mastercard ou Visa;
- b) par virement bancaire à l'UBS SA, Genève, sur le compte de l'UIT Genève, n° CH 96 0024 0240 C876 5565 0, SWIFT UBSWCHZH80A – Clearing n° 240;
- c) par chèque payable à l'UIT;
- d) par mandat postal international;
- e) par virement au compte de chèques postaux de l'UIT: UIT Genève, n° 12-50-3 (pour la Suisse);
- f) par bons de livres UNESCO.

Le paiement s'effectuera normalement en francs suisses (CHF). On peut également faire usage de chèques libellés dans d'autres monnaies librement convertibles en francs suisses, à condition que la conversion du chèque permette de couvrir le montant de l'achat au prix fixé en francs suisses. L'UIT n'accepte pas l'accréditif comme moyen de paiement.

Pour un traitement rapide de vos commandes, nous vous invitons soit à effectuer un prépaiement par carte de crédit, soit à profiter de notre nouveau service en ouvrant un compte de dépôts UIT.

■ Envoi

Les prix catalogue comprennent les frais d'envoi par voie postale économique, non recommandé, ou par le mode de transport qui est le plus favorable à l'UIT. Sur demande, l'envoi peut être fait par l'un des moyens suivants: avion, DHL, Federal Express, TNT, UPS ou valise diplomatique. Les montants estimés des frais d'envoi prioritaire sont calculés, sur demande, dans les devis. Depuis le 1^{er} février 2003, les frais de recommandé sont ajoutés au coût de l'expédition par voie postale économique. Vous avez cependant la possibilité de les refuser mais, dans ces conditions, l'UIT ne prendra pas à sa charge le remplacement des colis non réceptionnés qui ont été expédiés par courrier non recommandé. Les droits de douane et autres taxes ou redevances liés à l'importation de marchandises ne sont pas pris en charge par l'UIT. L'UIT **n'est pas responsable** des problèmes de transport tels que délai, perte ou détérioration. Toute réclamation doit être faite dans les plus brefs délais et dans les six mois qui suivent l'expédition.

■ Retour des publications

Le retour d'une publication motivé par un défaut dans ladite publication donne exclusivement lieu à un échange et les frais consécutifs à cet échange sont pris en charge par l'UIT. Tout retour de publication doit intervenir dans le (1) mois qui suit la date d'expédition de la publication au client et avec l'accord préalable de l'UIT. Un montant minimal de cinquante francs suisses (CHF 50.–) est normalement facturé par l'UIT au client pour la remise de la publication en stock.

Les achats effectués en direct au comptoir de vente de l'UIT ne sont ni repris ni échangés.

Ces conditions générales sont applicables pour les publications électroniques (CD-ROM, DVD-ROM et en ligne), sous réserve des dispositions spécifiques dérogatoires contenues dans les Accords de licence. La passation d'une commande implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Aucune des dispositions des présentes conditions générales de vente ne peut être interprétée comme constituant une dérogation ou une renonciation aux privilèges, immunités et facilités dont jouit l'UIT conformément aux accords internationaux qui lui sont applicables, en particulier à l'Accord de siège conclu avec le Conseil fédéral suisse le 22 juillet 1971, ainsi qu'à la Loi suisse et à toute autre loi nationale applicable.

**Les commandes par téléphone ne sont pas acceptées.
Veillez les envoyer par écrit.**



Tendances des réformes dans les télécommunications: Promouvoir l'accès universel aux TIC – Outils pratiques pour les régulateurs

5^e édition, 2003

Adresse de facturation (en majuscules)

Nom de la société ou de l'organisme		
Division / Département		Nom de la personne à contacter
Rue / Case postale		
Ville		Code postal
Pays		
Numéro de téléphone	Numéro de télécopie	E-mail

Bon de commande

Mode d'expédition préféré

<input type="checkbox"/> économique (gratuit)*	<input type="checkbox"/> Federal Express (N° de compte international)
<input type="checkbox"/> économique recommandé	<input type="checkbox"/> UPS (N° de compte international)
<input type="checkbox"/> avion recommandé	<input type="checkbox"/> TNT (N° de compte international)
<input type="checkbox"/> DHL (N° de compte international)	

Adresse d'expédition (si différente de l'adresse ci-dessus)

Nom de la société ou de l'organisme	
Division / Département	
Rue / Case postale	
Ville, code postal	Pays

Mode de paiement

<input type="checkbox"/> Chèque à l'attention du Secrétaire général de l'UIT	<input type="checkbox"/> Mandat à l'attention du Secrétaire général de l'UIT	<input type="checkbox"/> Virement bancaire de _____ CHF sur le compte de l'UBS SA à Genève, n° CH 96 0024 0240 C876 5565 0, SWIFT UBSWCHZH80A – Clearing n° 240
Veuillez débiter ma carte de crédit de _____ CHF		Nom du titulaire _____
<input type="checkbox"/> American Express	<input type="checkbox"/> Eurocard / Mastercard	<input type="checkbox"/> Visa
N° de la carte	Date d'expiration	Code de sécurité

Veillez me faire parvenir

Numéro d'article	Titre de la publication	Code de langue	Prix unitaire	Quantité	Total CHF

Je confirme cette commande

Référence de votre commande	Nom du signataire
Date	Signature

*Veillez noter que l'UIT ne prendra pas à sa charge le remplacement des colis non réceptionnés qui ont été expédiés **par courrier non recommandé**.
L'UIT **n'est pas responsable** des problèmes de transport tels que délai, perte ou détérioration.

Prière de signer et de renvoyer ce bon de commande dûment rempli à l'adresse suivante:

UIT
Division des ventes et du marketing
Place des Nations
CH-1211 Genève 20 – Suisse

Téléfax: +41 22 730 51 94
E-mail: sales@itu.int